

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
ASSOCIATION DES PERSONNES RETRAITÉES DU CÉGEP DE SAINTE-FOY

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle de l'Association des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy tenue sous la présidence de Monsieur Roland Legendre le jeudi 22 mai 2008, à 10h00, au salon Gustave-Tardif de la Salle Albert-Rousseau

Étaient présents :

Membres du conseil d'administration : Roland Legendre, président
Rodrigue Gagnon, trésorier
Fernand Villemure, conseiller
Jacques Courchesne, conseiller
Alberte Arsenault, conseillère
Claudette Boutin, secrétaire

Les membres de l'association : Ashby, Guy
Belleau, Carol
Boivin, Pierrette
Crête, Roland
Desbiens, Guy
Donnelly, Bill
Francoeur, Renée
Gendron, Michel
Grenon, Romney
Guérard, Gilles
Laperrière, André
Lasnier, François
Lemire, Guy
Liart, Chantal
Loiselle, Jean-Marc
Marchand, Maurice
Pineau, Maryse
Robitaille, Yvan
Savard, Marcel
Solasse, Geneviève
Thibault, Marcelle
Valois, Bertrand

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Legendre déclare l'ouverture de l'assemblée.

2.0 NOMINATION D'UN MEMBRE COMME SECRÉTAIRE

M. Legendre propose à l'assemblée que Mme Claudette Boutin agisse à titre de secrétaire pour la présente assemblée, proposition acceptée à l'unanimité.

3.0 MOT DE BIENVENUE

Le président souhaite la bienvenue aux membres.

4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de M. André Laperrière, dûment appuyée par M. Romney Grenon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un membre comme secrétaire
3. Mot de bienvenue
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mai 2007
6. Les aspects financiers :
 - 6.1 Adoption des états financiers 2007-2008
 - 6.2 Adoption des prévisions budgétaires 2008-2009
7. Adoption du rapport annuel du Conseil d'administration et ratification des actes posés par les administrateurs
8. Plan d'action 2008-2009
9. Remerciements
10. Varia :
 - a) Alliance
 - b) Cas Marcel Savard
 - c) Proposition de former un club de lecture
 - d) Proposition de former un club de Ti-Jos Savant
 - e) Carte de membre
 - f) Tirage de prix de présence
11. Élections : 3 postes à combler pour un mandat de 2 ans (Jacques Courchesne, Rodrigue Gagnon et Roland Legendre)
12. Levée de l'assemblée

5.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MAI 2007

RÉSOLUTION

Sur une proposition de Mme Geneviève Solasse appuyée par Mme Pierrette Boivin, il est résolu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.0 LES ASPECTS FINANCIERS

6.1 Adoption des états financiers 2007-2008

M. Rodrigue Gagnon fait la présentation des états financiers, dont l'état des résultats pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008.

RÉSOLUTION

Sur une proposition de M. Yvan Robitaille, dûment appuyée par M. Roland Crête, il est résolu d'adopter les états financiers 2007-2008 avec un surplus d'opération de l'ordre de 5\$ et dont l'avoir des membres est de 4 627\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Adoption des prévisions budgétaires 2008-2009

M. Rodrigue Gagnon fait la présentation des prévisions budgétaires pour la période du 1^{er} avril 2008 au 30 mars 2009.

RÉSOLUTION

Sur une proposition de M. André Laperrière, dûment appuyée par M. Bill Donnelly, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de l'année 2008-2009 telles que présentées avec des revenus de 3 700\$ et des dépenses de 4 050\$.

ADOPTÉE DE L'UNANIMITÉ

7.0 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS

Le président donne les grandes lignes du rapport annuel du conseil d'administration auquel les membres sont invités à apporter leurs commentaires. Il répond aussi aux questions des membres sur les différents points du rapport.

RÉSOLUTION

Sur une proposition de M. Bill Donnelly dûment appuyée par Mme Renée Francoeur, il est résolu d'adopter le rapport annuel du conseil d'administration tel que présenté et de ratifier les actes des administrateurs posés pendant l'exercice 2007-2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0 PLAN D'ACTION 2008-2009

M. Fernand Villemure présente le plan d'action.

Point 12 - « faire un don à *Coup de pouce* » ANNULÉ

Point 13 - « Mettre à jour les informations sur l'association dans la page Web du Cégep » ANNULÉ

RÉSOLUTION

Sur une proposition de Mme Marielle Thibault, appuyé par Mme Pierrette Boivin, il est résolu d'adopter le plan d'action 2008-2009 tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.0 REMERCIEMENTS

M. Jacques Courchesne adresse les remerciements du conseil d'administration à toutes les personnes qui ont contribué d'une façon ou l'autre à la bonne marche et à la réussite des activités de l'association.

10.0 VARIA

a) L'Alliance

Après discussion, l'assemblée générale décide de continuer son association avec l'Alliance. Une réévaluation sera discutée en mars 2009.

b) Cas Marcel Savard

M. Marcel Savard fait une « *Présentation d'une injustice grave commise par la CARRA en application de la loi du RRCE, à l'encontre de lui-même et de son ex-conjointe, présentation assortie d'une demande d'appui en vue d'une action politique* ».

RÉSOLUTION

Yvan Robitaille propose, appuyé par Mme Pierrette Boivin, qu'on prenne le temps d'étudier le problème soumis et de ramener la question lors d'une assemblée générale à tenir en novembre prochain, selon l'esprit de la résolution 3 du document déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Club de lecture

Il est proposé par Mme Pierrette Boivin de former un Club de lecture. La

démarche se ferait via le « *Carrefour* ».

d) Club de Ti-Jos Savant

Ce club pourrait regrouper des gens de science pour partager sur les nouveautés dans le domaine scientifique. M. François Lasnier préparera un article pour « *Carrefour* ».

e) Carte de membre

Il est proposé par M. Yvan Robitaille que le prochain Conseil d'administration fasse des démarches auprès du Cégep pour que les coûts de la première carte de membre de l'Association soient assumés par le Cégep. M. Legendre y donnera suite.

f) Tirages de prix de présence

- M. Roland Legendre gagne une aquarelle offerte par Mme Renée Francoeur.
- Mme Maryse Pineau gagne une participation gratuite à l'activité « Promenade avec Champlain au printemps » offerte par M. Jean-Marc Loïselle.

Le conseil remercie Mme Francoeur et M. Loïselle pour ces dons très appréciés.

11.0 ÉLECTIONS : 3 postes à combler pour un mandat de 2 ans (Jacques Courchesne, Rodrigue Gagnon et Roland Legendre)

Il est proposé par Mme Alberte Arsenault, appuyé par M. Bill Donnelly, que M. Guy Ashby soit président d'élection.

RÉSOLUTIONS

Il est proposé par M. Bill Donnelly, dûment appuyé par M. Jacques Courchesne, que M. Yvan Robitaille fasse partie du conseil d'administration pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par Mme Pierrette Boivin que Mme Marielle Thibault fasse partie du conseil d'administration pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Aucune autre candidature n'ayant été retenue, M. Rodrigue Gagnon accepte de continuer à faire partie du conseil d'administration pour une certaine période.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MOTION DE FÉLICITATIONS

M. Bill Donnelly rend hommage à M. Roland Legendre pour son travail et sa grande disponibilité pendant toutes ces années.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 12h45, l'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée.

Roland Legendre, président

Claudette Boutin, secrétaire